



ORGANE MENSUEL DE L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMP

EDITION DE L'AMICALE  
 « LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION  
 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
 Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

Chaque mois, vous recevez votre « Lien », ce modeste bulletin qui vous apporte des nouvelles de notre grande famille V B et qui nous tient au courant de toutes les informations intéressant le mouvement prisonnier.

Nous savons, par les lettres que nous recevons, que notre journal vous plaît tel qu'il est, présentement.

## ULTIMES CONSEILS

Nous disons bien : « présentement », car nous avons pour lui de grandes ambitions.

Pour que notre « Lien » devienne grand, il faudrait doubler le nombre de nos adhérents. Le magnifique succès de notre campagne du fichier nous autorise tous les espoirs. Pourtant nous n'avons

pas, comme certaines Amicales, la chance d'avoir pu récupérer la Kartei du camp. La grandeur de notre Amicale ne dépend donc que de notre activité. Trop d'adresses nous font défaut. C'est à vous, chers amis, de nous les fournir. Si vous rencontrez un camarade V B, demandez-lui s'il est membre de l'Amicale. Faites-vous propagandiste. Incitez-le à nous envoyer son adhésion où, mieux, faites-nous parvenir son adresse et nous ferons le nécessaire.

Nous vous rappelons que, pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de notre libération, nous allons publier un numéro spécial du « Lien » pour le mois de mai. Nous espérons que ce numéro vous plaira et vous montrera l'effort que fait votre Amicale. Aussi bien, pour appuyer cet effort, nous vous demandons de nous aider. Vous savez que notre Amicale ne vit que par les cotisations de ses membres.

Nous avons déjà lancé plusieurs appels pour inciter nos amis à envoyer leur modeste contribution. Nous voici au mois d'avril et il reste encore un grand nombre de cotisations à récupérer. Pour la vie même de votre Amicale nous ne pouvons attendre plus long-

temps. Que les retardataires nous adressent, dès maintenant leurs 300 francs minimum. Le 1<sup>er</sup> mai, le trésorier de l'Amicale adressera aux tout derniers retardataires un mandat « recouvrement » de trois cent soixante francs (cotisation plus frais de recouvrement).

Nous espérons que, malgré cette augmentation de 60 frs, dont ils sont malgré tout responsables, nos amis réserveront un bon accueil à nos mandats « recouvrements ».

Mais, de grâce, chers amis, évitez-nous ce travail supplémentaire en nous adressant, avant le 30 avril, votre cotisation 1955.

H. Perron.

## CARNET...

Nous recevons toujours un impressionnant courrier. Pas beaucoup de lettres, il est vrai, mais des chèques.

Si l'on considère que le côté matérialiste est le plus important, nous sommes comblés.

Pourtant une petite lettre, pour votre courriériste, qui fait fi des besoins matériels, — il n'est pas trésorier, lui! — est un message d'amitié. Et il ne cessera jamais de vous répéter : « Ecrivez à l'Amicale ! Si vous saviez combien notre courrier est attendu dans les foyers de nos camarades. On recherche des nouvelles d'un copain disparu depuis dix ans, on s'inquiète du silence de ses compagnons de Kommandos. Nous formons une belle et grande famille. Votre « Lien » est l'organe de liaison. Servez-vous-en ».

En payant votre cotisation, au verso de votre mandat, écrivez quelques mots pour vos camarades. Votre courriériste s'empressera de les relever et de signaler votre présence aux amis de plus en plus nombreux. Car, une indiscretion de notre président m'a permis de l'apprendre, nous avons largement dépassé le cap des deux mille adhérents et nous filons allègrement vers les trois mille. N'est-ce pas merveilleux ! Mais je me laisse entraîner par mon enthousiasme et je m'éloigne de ma tâche. Reprenez le dépouillement du courrier.

C'est notre ami Ernest Barrière, à Rieux-Minervoix (Aude), qui « envoie ses bons vœux pour l'année nouvelle et que l'Amicale poursuive sa marche en avant ».

Merci à notre fidèle et dévoué camarade. Nous sommes d'autant plus heureux de son message d'amitié que, personnellement, nous avons la joie de le féliciter pour sa nomination au titre de représentant de l'Amicale pour la région Sud. Nous espérons qu'à ce poste notre ami Barrière fera du bon travail.

Et voici les messages que nous avons relevés au verso des mandats que nous ont adressés nos amis :

Jacques Oinville, 122, route de Dieppe, à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime) :

*Avec mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et tous mes sentiments amicaux aux camarades du V B.*

Désiré Hanry, 24, rue Pasteur, à Lille :

*Je vous envoie la cotisation du journal et vous prie de transmettre mes vœux les plus sincères à tous les camarades de l'hôpital de Villingen. Amitiés à tous.*

Mon cher Hanry, je suis heureux de t'adresser, en même temps que mon bon souvenir, les bonnes amitiés de l'ami Stévenet, rencontré à Poitiers lors d'un voyage.

**En raison des frais élevés de correspondance, il ne pourra être répondu directement qu'aux lettres auxquelles sera joint un timbre.**

Louis Marsallon, 11, rue Alphan, Paris (13<sup>e</sup>) :

*Avec ma cotisation annuelle, veuillez recevoir, avec mon bon souvenir, mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Amicalement vôtre.*

Roger Vincent, Soudan Imprimerie, B.P. 31, à Bamako (Soudan Français) :

*Avec mon meilleur souvenir lointain à tous les anciens du Kdo de Spaichingen et du Lazarett de Rootweil.*

Gabriel Flipeau, 84, rue G.-Clemenceau, Granville (Manche) :

*Empêché au dernier moment d'assister à la réunion du 30 janvier, ne vous oublie pas quand même. Bons souvenirs à tous les V B.*

Laurent Quemener, recteur à Clohars-Fouesnant, par Benodet (Finistère) :

*Amitiés et vœux à tous les camarades. Bientôt nouvelles plus longues.*

Robert Bordehore, à Magny (Moselle) :

*Voici ma cotisation, en espérant que cette année qui a commencé verra une Amicale V B plus forte que jamais. J'adresse au Bureau de l'Amicale et à tous les P.G. de la Forêt Noire mes meilleurs sentiments.*

Raymond Truffy, 392, Prado, Marseille (Bouches-du-Rhône) :

*Salut, mecs !*

Pierre Louis, 20, rue du Temple, Auxerre (Yonne) :

*Cordial souvenir aux anciens de Vroncheuvier et à Kauffmann.*

André Sicre, 15, à Pailhé-Mazamet (Tarn) :

*Cordiale poignée de mains et en particulier à ceux de Tailfingen.*

Marcel Le Goueff, 41, rue Aristide-Briand, à Vannes (Morbihan) :

*Mon meilleur souvenir à tous et particulièrement aux anciens de Zimmern dont je suis sans nouvelles.*

Julien Rogier, à Liart (Ardennes) :

*Mon meilleur souvenir aux camarades de Villingen et Tailfingen.*

Robert Schmitt, 10, rue de Puebla, à Lille (Nord) :

*Meilleurs vœux et souhaits aux anciens du V B, en particulier à ceux du Kdo d'Ebingen.*

## AUX KOMMANDOS D'ULM

Paris vous parle... et vous répond

Le 11 mars dernier, les anciens d'Ulm, Rein, Hinz, Faucheux, Crouta, Ravier, Bader, Guérin, Letellier, Grenier, Guequin, Blanc, Lelong, Raccary, Cuvellier, Labbé, Batut, Yvonnet, se sont retrouvés fidèlement le deuxième vendredi du mois. S'étaient fait excuser : Keck, Sarabenne, Labaigt, Duez.

Après un bref résumé du « Week-End » à Tamines (Belgique) et de la réception si cordiale des Tamiinois, le programme de la Journée du 15 mai fut définitivement arrêté.

En voici un aperçu, tous les détails devant paraître dans le prochain numéro de « L'Ormeau » : Après une visite rapide de la capitale, les cérémonies civiles et religieuses auront lieu à Vauréal.

Un grand banquet franco-belge sera servi à Cergy-Ham. Le retour à Paris est prévu pour 19 heures.

Prix retenu : 1.400 francs par personne, comprenant : — le voyage de Paris à Paris en autocar Pullmann (100 km) ; — le repas très soigné (Vins, café et service compris).

Les enfants jusqu'à dix ans payeront 550 francs le repas.

Inscrivez-vous sans plus tarder à C. Yvonnet, C.C.P. Paris 10-432-48.

### Dernière minute

En raison des fêtes de Pâques, exceptionnellement, la réunion mensuelle des Anciens d'Ulm aura lieu le 22 avril, Chaussée-d'Antin, de 18 à 20 heures.

## ... DU VB

Simon Simonin, 1, place de la Liberté, Arc-les-Gray (Haute-Saône) :

*Avec mon bon souvenir.*

Merci, trompette ! Avec l'ami Petitjean, notre sympathique « Docteur » du Waldho, nous avons fort parlé de nos trompettes-jazz maison des années 41-42.

Henri Schweichlein, 8, rue des Noyers, Ablon (Seine-et-Oise) :

*Amitiés à tous.*

Louis Vallou, à Damblin (Vosges) :

*Avec mes vœux bien sincères et un petit supplément pour vos œuvres.*

Merci Vallou ! Charles Buriez, 30, rue du Moulin, Antony (Seine) :

*Amicalement à tous.*

Abbé Jean Le Leurch, 4, rue Saint-Justin, Louvres (Seine-et-Oise) :

*Amitiés à tous.*

Jacques Meuley, à Meray (Marne) :

*Avec mes meilleures pensées à tous.*

Pierre Jean, rue Blanquerie, Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) :

*Salut fraternel, longue vie à l'Amicale et meilleurs vœux.*

Pierre Cessac, à Allasac (Corrèze) :

*Avec mes amitiés à tous et spécialement à Blin.*

Jean Declercq, 12, rue Montesquieu, Mons-en-Barœul (Nord) :

*Amical souvenir.*

Louis Lombard, 31, rue aux Paires, Abbeville (Somme) :

*Avec mes meilleurs vœux pour tous les V B et prospérité à notre belle Amicale. Bien à vous.*

Dr Maurice Auzias, rue aux Reliques, Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne) :

*Amitiés à tous et meilleurs vœux.*

Paul Geoffroy, à Contrexéville (Vosges) :

*Fraternel souvenir à tous les potes.*

Joseph Fourcouz, boulevard Victor-Hugo, à Tarascon (Bouches-du-Rhône) :

*Recevez avec ma cotisation ce petit supplément pour l'Amicale et mon souvenir à tous ceux qui se rappellent l'ancien imprimeur du « Captif » et des tickets de pain de Villingen. Très amicalement.*

Merci de ton message, Fourcouz ; tous les anciens V B sont

heureux de ton bon souvenir et en particulier Géhin.

Pierre Carbonne, Passage à niveau 285, Saint-Privat, par Vias (Hérault) :

*Meilleurs vœux pour 1955, un peu tardifs mais pas moins sincères.*

François Gouth, 2, rue de la République, Osny (Seine-et-Oise) :

*Meilleurs vœux à tous.*

Gilbert Fritsch, 50, rue du Colonel-Moll, Laxou-Nancy (Meurthe-et-Moselle) :

*Toujours très heureux de lire votre journal et de suivre les affaires. Amitiés à tous. Sans oublier Conraux, Gribling, Fiat. Bien cordialement.*

Charles Wenger, place Saint-Joseph, Colmar (Haut-Rhin) :

*Fidèle souvenir à tous. Toujours heureux de recevoir des nouvelles des anciens V B mais, hélas ! elles sont rares.*

Pierre Kinowski, ancien chemin de Castelnaud, Montpellier (Hérault) :

*Amical souvenir à tous ceux qui se souviennent ou qui peuvent encore se souvenir de moi. A mon cher ami Patin : as-tu trouvé la voie de garage depuis notre dernière entrevue à Montpellier ?*

Jules Carlier, à Dompierre-en-Santerre (Somme) :

*Meilleures amitiés à tous les anciens V B et en particulier à ceux du Waldho. A Pâques 54, j'ai fait une visite à notre ami Tanguy qui me l'a rendue à la Pentecôte. Au mois de juillet, c'est à Muntz, d'Épernay, que j'ai été dire bonjour.*

Bon souvenir à l'ami Jules de la part de Perron.

Roger Verriol, rue de la Source, Pont-de-la-Maye (Gironde) :

*Avec mon meilleur souvenir.*

Michel Majac, 146, rue de la Pompe, Paris (16<sup>e</sup>) :

*Amicalement.*

Henri Mézière, à Champagne (Sarthe) :

*Avec mon amical souvenir.*

E. Freydt, 30, rue de Buthégnemont, Nancy (Meurthe-et-Moselle) :

*Vous adresse, avec mes meilleurs vœux à tous, ma cotisation. Bien des choses de ma part à tous les anciens copains que je n'oublie pas. Espère que notre Amicale grandira de plus en plus. Meilleures amitiés.*

Abbé Maurice Brismontier, 45, route de Neufchâtel, à Rouen :

*Sentiments amicalement dévoués.*

Paul Chapuis, 29, avenue Sainte-Anne, à Laxou, par Nancy (Meurthe-et-Moselle) :

*Amical souvenir à tous les amis.*

Pierre Heuzey, directeur, école Jules-Ferry, Lisieux (Calvados) :

*Amical bonjour à tous.*

Abbé Pierre Chambrillon, à Mesnil-Saint-Loup, par Estissac (Aube) :

*Meilleures amitiés.*

**Ecrivez-nous !!! Critiquez-nous !!!**

**Nous avons besoin de vos réactions, de vos souvenirs, de vos idées...**



Avec un retard de plus de trois mois, — mais n'y sommes-nous pas accoutumés, — le Parlement vient d'achever la discussion du budget, notamment des chapitres concernant le ministère des A.C. et V.G. et dont l'examen avait été inter-

## LE BUDGET DES A. C. ET V. G. DEVANT LE PARLEMENT

rompu le 25 janvier, après un vote unanime marquant la réprobation de l'Assemblée nationale en présence des inqualifiables mesures d'économie que les services de la rue de Rivoli prétendaient faire supporter aux anciens combattants et aux victimes de guerre.

Devant l'attitude très ferme, en cette matière, des représentants du pays, nos perpétuels adversaires ont fait marche arrière et ont présenté des lettres rectificatives comportant d'assez importantes améliorations.

Dans ces conditions, après trois jours de débats, l'Assemblée nationale a voté l'ensemble du budget des A.C. et V.G., par 400 voix contre 209. De son côté, le Conseil de la République, mises à part quelques modifications que devait ensuite accepter l'Assemblée nationale, a homologué les chapitres en cause, le 31 mars.

Peut-on dire que nous ayons sujet d'être satisfaits des textes ainsi votés. Hélas ! non, car ils ne répondent pas à bon nombre de nos justes revendications.

C'est ainsi que rien n'a été obtenu en ce qui concerne l'« uniformisation » de l'âge de la retraite du combattant, pas plus qu'en matière d'augmentation du taux de la retraite entre 50 et 65 ans.

Même absence de résultat sur la question des soldes de captivité, question dont on nous objecte toujours qu'elle dépend du ministère de la Guerre, mais dont celui-ci ne se soucie jamais d'envisager le règlement.

D'autre part, nous nous sommes heurtés à une fin de non-recevoir catégorique quant à l'extension des bonifications d'ancienneté aux agents des services nationalisés ou concédés, et quant à l'élargissement du bénéfice des P.G. des délais de présomption d'origine en matière d'invalidité.

Par contre, des crédits ont été accordés qui permettront, cette année, le financement régulier du plan quadriennal et l'application du rapport constant aux invalides, aux veuves, aux orphelins et aux ascendants, sans que, toutefois, ces derniers, pas plus que les pensionnés à moins de 85 %, aient obtenu la parité indispensable en toute justice.

De même, sur la question du pécule, de très sensibles améliorations ont été arrachées à la mauvaise volonté des « financiers » :

Tout d'abord est abolie l'iniquité contre quoi nous nous sommes toujours élevés et qui privait du droit au pécule les ascendants n'ayant pas bénéficié de l'allocation militaire du P.G. décédé, ainsi que les veuves ayant contracté mariage avec des P.G. après le retour de captivité, et les orphelins nés de ce mariage. Les uns et les autres auront désormais les mêmes droits que les ayants cause précédemment définis.

Par ailleurs, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tiers du pécule nous seront versés à partir des 1<sup>er</sup> janvier 1956 et 1<sup>er</sup> janvier 1958, c'est-à-dire en quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1954, au lieu de six ans.

Enfin le ministre des A.C. et V.G., M. Triboulet, a formellement promis que du personnel serait mis

### ENTRE NOUS

Notre ami M<sup>e</sup> Christian Talmon, avocat au Conseil d'Etat, membre du Bureau directeur de l'U.N.A.C., a été élu, pour l'année 1955, président de la Famille Judiciaire, Association des anciens P. G. appartenant aux professions judiciaires.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Notre camarade du VIII<sup>e</sup> C, M. Stéphan, directeur interdépartemental de Rouen du ministère des A.C. et V.G., vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

Puisse-t-il trouver ici l'expression de la part réelle que nous prenons à son deuil.

à la disposition des directions interdépartementales pour leur permettre de terminer l'examen des dossiers avant le 30 septembre 1955 !...

Nous en acceptons l'augure.

Mais, malgré de multiples interventions des défenseurs de notre cause, il a été impossible d'obtenir le rétablissement de l'intérêt de 2,75 %, pourtant prévu par des textes légaux.

Et, surtout, — et cela ne doit échapper à aucun de nos camarades, — un terme de forclusion à



été fixé pour le dépôt des demandes de pécule : le 1<sup>er</sup> janvier 1956. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir très prochainement sur cette ultime manœuvre des « rogneurs de créances ».

Marcel-L.-C. Moysse.

## Au Groupement Lyonnais

Le Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise a tenu son Assemblée générale annuelle le dimanche 13 mars.

Auparavant, une importante délégation était allée déposer une gerbe et se recueillir devant le monument aux morts de la ville de Lyon.

A ce geste de fidélité au souvenir participaient notamment : Seydoux, Simonneau et Toucane, président et vice-présidents de l'U.N.A.C.; Pagay, délégué national pour la Province; Morizot, président du groupement lyonnais, et les représentants des Amicales nationales : Vaysses et Lautard (I A-I B); Mery (III); Pochtovitz (IV B); Berthet (VII); Vila (IX C); Mercier et O'Gravil (XII); Roche-reau (XVII B); Magnard (XVIII); Pruvost (325).

L'Assemblée générale du groupement, tenue en la salle d'audiences du Conseil des Prud'hommes, s'est déroulée, sous la présidence de Morizot, en présence, outre de nombreux camarades et des représentants de l'U.N.A.C. et des Amicales nationales déjà nommés, de MM. Lafuge, directeur interdépartemental du Ministère des A.C. et V.G.; Mallaret, secrétaire général de l'Office départemental; M<sup>e</sup> Fauconnet, adjoint au maire; Terrot, président de l'A.D. du Rhône des C.P.G.; Nougéin, de l'A.D.D.T.; Dantin, président de la section lyonnaise de l'U.N.E.G.; Durand, président de l'Association des anciens P.G. des P.T.T., et du représentant de l'Association des cheminots C.P.G.

Morizot, après avoir remercié les assistants d'être venus si nombreux, constate avec joie la progression constante des effectifs amicalistes groupés pour l'entraide, pour la solidarité.

Lacruche, secrétaire, puis Chate-noud, trésorier, et Thibert, au nom de la Commission de Contrôle, présentent le rapport moral et les comptes rendus financiers, qui font ressortir la parfaite vitalité et le complet équilibre budgétaire du groupement et qui sont adoptés à l'unanimité.

Pagay, délégué de l'U.N.A.C., prend ensuite la parole pour faire ressortir les résultats obtenus dans la voie de l'unité ou tout au moins de l'union entre tous les anciens combattants, P.G. et résistants, grâce au bon fonctionnement d'un Comité de coordination et d'un Comité de liaison.

En conclusion, il remercie Morizot et toute son équipe pour le travail accompli au cours de l'exercice écoulé.

Il est ensuite procédé à l'unanimité au renouvellement du Bureau, ainsi composé pour l'année 1955 : Président : Morizot (III); vice-présidents : Bornat (XII),

Fournel (XIII), Boyet (I); secrétaire général : Gabrel (I); secrétaires adjoints : Chalessin (XVII), Duivon (XII); trésorier : Chate-noud (VII); trésorier adjoint : Poizat (III); membres : Richard (VII), Lacruche (XII).

Après avoir remercié, de leur confiance, les camarades présents, Morizot donne la parole à Terrot, président de l'A.D.C.P.G., qui déclare se réjouir du fond du cœur des progrès marqués par les Amicales et souhaite que le dixième anniversaire de notre retour soit l'occasion de « remémorer » le problème de l'Unité P.G. et de faire disparaître toute opposition entre les deux groupements.

Dantin, au nom de l'U.N.E.G., rappelle les liens amicaux qui unissent son association et la nôtre, de même que les rassemblent leurs buts communs d'entraide et d'action sociale.

C'est ensuite M. Lafuge, directeur interdépartemental, qui dit son plaisir de collaborer par des contacts humains plus que par des circulaires avec les organisations P.G., puis M<sup>e</sup> Fauconnet, adjoint au maire de Lyon, qui salue les congressistes et particulièrement notre président René Seydoux.

Celui-ci, après avoir demandé une minute de silence en mémoire de nos morts, dit son plaisir de se retrouver une fois encore au milieu des Lyonnais dont il loue le travail positif, constructif.

Il exprime ensuite sa confiance dans la constitution d'une entente fertile et constante entre tous les anciens combattants, entre toutes les victimes de la guerre, entente qui, dit-il, n'est possible qu'à condition de comprendre qu'entre Français elle ne peut naître que du respect de la liberté de chacun.

« La vérité, dans la mesure où il y a une vérité », conclut-il, très applaudi, « je la chercherai toujours dans l'affection que les hommes ont les uns pour les autres. Sans elle, nous ne pourrions rien, avec elle, nous continuerons la France. »

Morizot, ayant remercié Seydoux et l'ayant assuré de l'appui fidèle des Lyonnais, passe la parole à Pagay qui exprime le regret de tous devant le départ de Marcel Simonneau de son poste de vice-président de l'U.N.A.C., poste où, comme à celui de secrétaire général, il a rendu tant d'éminents services à notre œuvre, que l'on doit, en toute justice, la considérer comme en bonne partie la sienne propre.

Et Morizot remet à Simonneau un souvenir destiné à concrétiser l'affection des Lyonnais pour notre ami.

## UNE IMPORTANTE SOURCE D'ÉCONOMIES

Depuis bientôt six ans que nous avons fait connaître à nos camarades les importants avantages offerts par les Carnets d'Achats du Groupement Economique, nombreux sont ceux qui en ont utilisé les bons.

Ils ont ainsi bénéficié, dans les multiples maisons adhérant à cet organisme, soit de réductions allant de 10 à 25 %, soit de prix de gros ou de fabrication.

En outre, ils ont pu jouir, — sans majorations, sans formalités et sans enquêtes, — d'intéressantes facilités de paiement pour tous leurs achats, même groupés, d'un minimum de 20.000 francs.

Pour obtenir ces crédits, il leur a suffi, — comme il suffira à tous les membres de nos Amicales, désireux de suivre leur exemple, — de s'adresser directement, en se recommandant de l'U.N.A.C., au Groupement Economique d'Achats, 12, rue de Paradis, Paris (10<sup>e</sup>) (Métro : Gare de l'Est), ouvert tous les jours (sauf dimanches et fêtes), sans interruption, de 9 à 19 heures.

Les seules pièces à fournir sont : le dernier bulletin de salaire ou de pension; la dernière quittance de loyer; la dernière quittance de gaz ou d'électricité; la carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale, ou une pièce en tenant lieu; enfin, le Carnet d'Achats.

Si vous n'avez pas reçu ce carnet, que nous avons envoyé récemment, encarté dans notre journal, à nos adhérents de la région parisienne; si vous l'avez épuisé ou si vous habitez la Province, demandez-le au G.E.A., en joignant 20 francs de timbres pour frais de port.

Et, puisque nous parlons de nos

camarades de Province, — dont certains nous ont souvent demandé si le G.E.A. n'avait pas de ramifications hors Paris, signalons, à ceux habitant le département du Nord, que le Groupement vient d'organiser à Lille un réseau de maisons consentant les mêmes conditions avantageuses et dont ils trouveront la liste dans un carnet spécial qu'ils pourront se procurer en envoyant 20 francs de timbres au G.E.A., 62, boulevard de la Liberté, Lille (Nord). Téléphone : Lille 5476-32.

Ajoutons que le G.E.A. organise actuellement de semblables réseaux à Rouen, Nantes et Caen.

## A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, cours du Médoc, Bordeaux (Gironde)

Prix spéciaux aux Amicalistes de la part d'Armand Barrière (Ancien de l'Oflag XVII A — Baraque 20)

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

BIJOUTIER  
ORFÈVRE  
HORLOGER

de père en fils depuis 1852

à Paris

70, rue du Faubourg  
Saint-Honoré  
et  
85, avenue  
du Général-Leclerc

Habillez-vous chez  
PAUL GUERIN

ex-Rawa-Ruska

Tailleur

(Hommes et dames)

195, avenue de Choisy, 195

(2<sup>e</sup> étage)

PARIS (13<sup>e</sup>)

Remise de 10 %

à tous les camarades

POR 68-07...

...TUR 89-92

Jean RHEM

Photographe

Industrie Reportage

A votre service

**L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS**

« L'article 64 de la loi du 31 mars 1919, modifié par des lois successives et en dernier lieu par la loi du 8 février 1942 (décret du 10 septembre 1942), accorde aux anciens militaires, pensionnés au titre de ladite loi, leur vie durant, les soins médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et infirmiers nécessités par les infirmités qui donnent lieu à pension. »

Mlle Christiane Mirande, docteur en droit, débutait ainsi son ouvrage, particulièrement documenté, ayant pour titre « Les soins gratuits aux victimes de la guerre ».

Par assimilation, les victimes civiles et les pensionnés hors-guerre peuvent également bénéficier de cette législation.

Voyons maintenant comment celle-ci s'applique pratiquement.

L'ancien prisonnier de guerre, ou l'ancien combattant en général, a fait une demande de pension. La commission de réforme a proposé un taux égal ou supérieur à 10 %.

Avant même que le bénéficiaire soit en possession de son titre de pension, il doit, sans attendre, présenter, à la mairie de son domicile, une demande tendant à bénéficier des soins gratuits.

Seuls peuvent être exemptés de cette demande les ressortissants qui seraient proposés, par la commission de réforme, pour un taux de pension égal ou supérieur à 85 %. Pour ceux-là, l'Administration procède automatiquement aux formalités nécessaires.

La mairie de votre domicile va vous demander des justifications. Quelles sont celles que vous pouvez présenter dans l'immédiat ? Tout d'abord le formulaire modèle 15 qui vous aura été remis par le Centre de réforme (Cette pièce doit rester, dans tous les cas, en votre possession.)

Le modèle 10, qui a été établi en même temps, est, suivant les régions, adressé à l'intéressé ou au service des soins gratuits dont il dépend.

En vous présentant à la mairie, si vous êtes déjà titulaire d'une pension, même temporaire, n'oubliez pas d'apporter toutes justifications, c'est-à-dire :  
Votre brevet de pension;  
Votre notification de pension;  
(ou une ampliation de l'une de ces pièces.)

Après quelques jours, vous recevrez votre carnet de soins gratuits. Comment allez-vous vous en servir ?

N'oubliez pas que ce carnet ne peut être utilisé qu'en ce qui concerne les soins découlant d'infirmités pensionnées : tel de nos camarades, pensionné à 30 % pour troubles pulmonaires, ne devra pas utiliser son carnet de soins s'il vient, par exemple, à se briser une jambe.

Ce carnet est strictement personnel. Le médecin ne peut le tenir en garde, non plus que le pharmacien. Toute infraction serait punie par les tribunaux correctionnels, sans préjudice des poursuites que pourrait intenter l'Administration au contrevenant.

Vous allez voir votre médecin traitant afin qu'il vous guérisse

**COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE DES SOINS GRATUITS**

ou vous soigne une infirmité pensionnée. Dites bien à votre médecin que vous comptez utiliser votre carnet de soins. Si le praticien refuse ce carnet, n'hésitez pas à rechercher un médecin qui veuille bien l'accepter. Vous ne devez ni payer la visite, ni payer la consultation. Un bulletin de votre carnet est détaché par le médecin : il lui servira à se faire rembourser par les Services de la Direction interdépartementale.

Un autre bulletin sera destiné au pharmacien qui devra vous procurer les remèdes. Ici se situe une très grave difficulté : parfois le médecin, mal informé, prescrit une spécialité qui n'est pas autorisée. Conseillez-lui de bien veiller à ses prescriptions, le pharmacien étant obligé de refuser de prendre en charge les prescriptions qui ne seraient pas en accord avec la liste officielle des spécialités auto-

Dans notre précédent numéro nous avons traité du droit à pension des anciens prisonniers de guerre et des anciens combattants en général.

Nous poursuivons aujourd'hui cet exposé par une étude des Services des soins gratuits.

Cette documentation devra être considérée avec infiniment d'attention par nos camarades car elle leur évitera, dans l'avenir, de commettre certaines erreurs.

risées par les soins gratuits. Hélas ! la Sécurité Sociale a établi une autre liste, l'A.M.G. en a établi une troisième.

Tous les efforts actuels de l'Administration tendent à uniformiser ces trois listes, et les médecins, nous en sommes sûrs, lui en seraient reconnaissants autant que les pensionnés.

**Les soins spéciaux**

Votre médecin traitant, s'il juge nécessaire de pratiquer ou de faire pratiquer une série de piqûres, une suite de séances d'aérosols, une intervention, dite de petite chirurgie, ne doit pas en prendre la responsabilité sans avoir sollicité l'avis du Service interdépartemental des soins gratuits, ou un de ses confrères, en possession de votre dossier complet, jugera si la série de piqûres, la radio ou l'intervention est indispensable.

Dans le cas où votre médecin ne solliciterait pas l'avis préalable, c'est à vous, en fin de compte, qu'il serait demandé de rembourser les sommes imprudemment

**L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS**

engagées au nom de l'Administration.

Si une hospitalisation s'avérait nécessaire, n'oubliez jamais, — et donnez tous éclaircissements à votre famille à ce sujet, — de signaler à votre entrée que vous êtes en possession d'un carnet de soins gratuits et titulaire d'une pension au titre des lois de réparations aux victimes de la guerre.

Si votre hospitalisation s'effectue d'urgence, l'hôpital devra, dans les 48 heures, informer le Service interdépartemental des soins gratuits. Si cette hospitalisation peut attendre, dites bien à votre médecin qu'il sollicite l'accord préalable de l'Administration.

(Tous les hôpitaux et cliniques ne sont pas agréés; vous ne pourrez être pris en charge par les Soins gratuits que si l'établissement est agréé par la Commission départementale.)

**Les soins infirmiers**

Votre médecin, après accord du Service des soins gratuits, peut vous prescrire une série de piqûres et vous avez l'habitude de faire pratiquer ces injections par des infirmiers. Les infirmiers seront habilités à détacher un feuillet de votre carnet de soins; mais, attention ! Si les infirmiers qui s'occupent de vous ne sont pas inscrits sur une liste départementale agréée par la Préfecture, leurs états de remboursement ne seront pas honorés en fin de trimestre.

**Renouvellement des carnets**

Si votre carnet de soins est épuisé, présentez-vous à votre mairie avec le feuillet désigné à cet effet et le renouvellement sera automatique.

**Note importante :**

Un pensionné au taux de 10 % au moins, qui aurait une activité lui permettant de bénéficier des avantages accordés par la Sécurité Sociale, doit déclarer à sa Caisse Primaire qu'il est bénéficiaire de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919 et des textes subséquents, et demander à remplir un imprimé lui permettant, en cas de maladie, ou de blessure, qui n'aurait aucun rapport avec la maladie ou la blessure pensionnée par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, de bénéficier d'un remboursement de 100 % du tarif de la Caisse, au lieu des 80 % habituellement accordés aux autres ressortissants de la Sécurité Sociale. Exemple : tel pensionné au taux de 25 % pour sclérose pulmonaire, qui souffre d'un abcès à la jambe, doit être remboursé par la Sécurité Sociale à 100 % du tarif de la Caisse pour les frais engagés à l'occasion du traitement de cet abcès à la jambe.

Pour l'instant, les Services des soins gratuits existent au chef-lieu de chaque département, aux annexes des Directions interdépartementales des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Une réforme en cours va peut-être changer la contenance de ces services, mais ne devra, à aucun prix, en changer l'esprit : ils sont et restent à la disposition des pensionnés de guerre.

**NOUVELLES...**

**Distinction**

C'est avec plaisir que nous avons relevé au « Bulletin Officiel » la nomination dans l'ordre du Mérite combattant, au grade de commandeur, de M. Jean Volvey, secrétaire général de la Fédération nationale des anciens prisonniers de guerre, des évadés et otages 1914-1918 et président de l'Union départementale de la Seine de l'U.F.A.C.

**L'attribution de la Carte du Combattant**

Nous avons récemment publié les chiffres communiqués par l'Office national des A.O. et V.G. et qui montrent la lenteur des travaux d'attribution de la Carte du Combattant à travers la France.

Aussi bien nous est-il agréable

de constater qu'il est des départements où les opérations se poursuivent avec plus de célérité.

Pour aujourd'hui, nous citerons en exemple le cas de l'Orne, sur lequel notre camarade René Duguey, délégué de l'U.N.A.C. pour cette région, a bien voulu nous fournir une intéressante documentation arrêtée au 25 mars 1955.

A cette date, il avait été reçu 11.660 demandes et 8.904 cartes étaient délivrées. 383 dossiers étaient en cours de vérification par l'autorité militaire; 1.439 restaient en instance à l'Office départemental et 126 à l'Office national.

Parmi les 1.439 demandes en instance, il faut noter qu'un certain nombre sont incomplètes dont beaucoup seront à rejeter définitivement tandis que d'autres représentent des cas spéciaux (aviation, prévoyé, etc...).

La commission de la Carte, dont

**...ET ECHOS**

les séances avaient lieu, à l'origine, tous les quinze jours, ne se réunit plus qu'environ tous les trois mois, lorsqu'il y a au moins 200 demandes à examiner. Lors de sa dernière réunion, — 25 mars, — ont été étudiées les demandes susceptibles de bénéficier des dernières bonifications (3<sup>e</sup> liste reçue le 4 mars).

Et Duguey de conclure : « Ce magnifique résultat a été obtenu grâce à l'autorité et à la compétence du dynamique secrétaire général, M. Labare, avec lequel nous entretenons des rapports très cordiaux et auquel je tiens à rendre hommage ».

Est-il besoin de dire combien nous sommes heureux de nous associer à ces compliments si mérités ?

**RECHERCHES**

Bruni Jean, ex-Stalag IV C, rapatrié comme D.U. du Stalag 325, hôpital de Lemberg, le 1<sup>er</sup> septembre 1943, recherche camarades susceptibles de lui apporter leur témoignage sur les faits suivants : alors que le train sanitaire, qui les ramenait en France, se trouvait aux environs de Berlin, le 3 ou le 4 septembre 1943, Bruni et ses camarades de compartiment ont caché et ainsi fait évader un prisonnier de guerre français, originaire, croit-on, de la Somme et qui fut ensuite pris en charge, à l'arrivée à Nancy, par le Service sanitaire français. Adresser les réponses au Stalag 325, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

Derhet Marcel, incorporé au 39<sup>e</sup> R. A.F., fait prisonnier à Saint-Dié, le 17-6-40, recherche camarades de ce régiment pour attestation de présence. Carte du Combattant. Adresser les réponses au Stalag XI A.

Loiseleur Gilbert, du 190<sup>e</sup> R.A.L.T., 11<sup>e</sup> batterie, 4<sup>e</sup> groupe, fait prisonnier

à Aubenton (Ardennes), recherche des camarades, en particulier de la région de Valenciennes, pouvant fournir attestation de présence dans cette unité. Carte du Combattant. Adresser les réponses à M. Turpin Robert, place A.-Briand, à Nonancourt (Eure).

**LA BONNE MONTRE DE BESANÇON**  
« ROCHDHOR »



**HORLOGERIE F. FUSIER**  
(ex-P.G.)

La maison de confiance Magasins, ateliers et bureaux 125, rue de Dôle, Besançon (Doubs) Vente directe à la clientèle P.G. au prix de fabrication Conditions spéciales sur certains achats

Élégante montre-bracelet moderne pour homme ou dame, 15 ou 17 rubis, mouvement ancre, antichoc, trotteuse centrale, antimagnétique, boîte étanche plaquée or, sur cuir ou daim, avec bulletin de garantie, au prix de : 5.500 fr.

Envoi gratuit du catalogue dans toute la France. Ecrivez-nous vite, satisfaction assurée. Règlement à réception de la facture O.C.P. : 1357-24 Dijon

**DEMANDES D'EMPLOI**

Grégoire William (ancien du VI D), Longueville (Seine-et-Marne), cherche emploi comme gardien de chantier ou propriétaire ou il serait logé avec sa famille (deux enfants).

Ancien XI A recherche situation comptable ou correspondancier, voire tous travaux bureau, même mi-temps. Plan 1947. N° 1240. Faire offres à l'Amicale XI A qui transmettra. Urgent.

Ancien XI A, capitaine en droit, très au courant législation sociale, recherche situation stable branche personnel ou section technique de contentieux. Sérieuses références morales et professionnelles. N° 911. Faire offres à l'Amicale du XI A qui transmettra. Urgent.

Jeune fille, 22 ans, bachelière, excellentes références, cherche place vendeuse dans librairie-papeterie. Adresser offres au Stalag VIII C, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>).

Ancien prisonnier de guerre, n'oubliez pas que le 31 décembre 1955 est la date limite pour déposer ta demande de PECULE

Sans intermédiaires, directement à votre domicile... et beaucoup moins cher

10, RUE PIERRE-PICARD PARIS 18<sup>e</sup> **RADIO-CARILLON** A. NOËL EX P.G.

Depuis 1945, fournisseur spécialisé des Camarades A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1<sup>er</sup> ÉTAGE-DROITE • Métro : BARBÉS-ROCHECHOUART

Récepteur Ultra-Moderne



**CADRE ANTIPARASITES A AIR**  
INCORPORÉ ET ORIENTABLE, LE SEUL APPAREIL EFFICACE CONTRE LES PARASITES ET PERMETTANT LA SÉLECTION CONVENABLE SUR LES GRANDES ONDES DE RADIO-LUXEMBOURG ET DU NOUVEL ÉMETTEUR A GRANDE PUISSANCE EUROPE I.

**CARILLON 666** 6 LAMPES QUATRE GAMMES H.P. 195 **22.400**

**CARILLON 777** 7 LAMPES ANC. ÉTAGE H. F. H.P. 210 **25.400**

**RADIO-ÉLECTROPHONE 926** 6 LAMPES - CADRE ANTIPARASITES MAGNIFIQUE ENSEMBLE RADIO ET PHONO DISQUES STANDARDS et MICROSYLLONS MOTEUR TROIS VITESSES - DEUX SAPHIRS **32.400**

**GARANTIE 100 %** CONSTRUITS POUR DURER MES APPAREILS SONT ENTièrement GARANTIS TROIS ANS PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE COMPRIS LAMPES HUIT MOIS

**GRAND CHOIX** RÉCEPTEURS 6 A 8 LAMPES COMBINÉS RADIO-PHONO

**CATALOGUE gratuit** EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

**TOUS LES MEUBLES RADIO-PHONO** LUXE ET GRAND LUXE NOYER - PALISSANDRE - SYCOMORE AVEC CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ

**FACILITÉS DE PAIEMENT**



**SUZE**  
GENTIANE

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

**CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI**  
(ancien P.G.)  
Montheilon (Marne)

Demandez prix et conditions

**TRAPEAU** POUR SOCIÉTÉS MAIRIES BISMEMENTS

**A. TROBERT**  
TAIN (DROME)  
CATALOGUE FRANCO INSCRIPTIONS LEURS ÉTATS ET TOUS DÉPARTS POUR ÉCHANGER

Toutes les décorations officielles

# LA CHAMBRE DÉFENDUE

Lorsqu'ils étaient arrivés dans la ville, les occupants n'avaient pas remarqué cette grande maison en retrait, cachée en partie par le viaduc du chemin de fer.

Mais, un jour, l'Oberst Mauritius la découvrit en revenant de sa promenade matinale. Il adorait les roses et il y en avait de fort belles dans le jardin. Il retint son cheval et sourit.

Mauritius avait été logé dans une ancienne demeure de la place d'Armes, une grande maison froide où il ne se plaisait pas. Il rentra en ville au petit trot. On eut beau lui représenter à la Kommandantur, que la propriétaire de cette maison était veuve, il fit porter ses cantines dans la belle maison des faubourgs.

Sanglé dans son uniforme retailé, le colonel avait aussi des prétentions à l'élégance morale. Il se présenta devant la propriétaire en claquant les talons, puis il enleva tout de suite sa casquette plate. Il est vrai que Mme Aubier, avec ses cheveux blancs et ses yeux pâles usés par les larmes, avait grande allure. Mais, dans ce moment, sa dignité manquait de calme. Elle avait espéré n'avoir jamais affaire avec les Allemands, elle ne sortait plus en ville pour n'en point rencontrer, — et voici que, contre tous droits, ce colonel mielleux violait sa triste intimité.

Mauritius parlait un français correct. Dès l'abord, les relations furent tendues :

— Si vous n'y voyez pas d'inconvénients..., avait-il commencé.

— J'en vois beaucoup ! avait séchement rétorqué la vieille dame.

— Je regrette, Madame, c'est la guerre, ne sut que répondre l'Allemand vezé.

Au cours de la visite de la maison, les relations ne s'améliorèrent pas. Revenus dans le vestibule :

— Je décide, conclut le colonel qui n'employait plus de périphrases, je décide de prendre pour moi cette petite pièce près de l'entrée; la salle à manger voisine me sera commode comme bureau. Mon officier d'ordonnance logera dans la chambre à l'extrémité du couloir, et mon téléphoniste dans une pièce à l'étage second. Tout le premier restera à votre entière disposition. Mais vous ne m'avez pas montré le salon. N'avez point de crainte, il restera à votre entière disposition, les jours de fête.

— Il n'y a plus de fête et il n'y a plus de salon.

— Oh, Madame ! Une aussi belle maison française sans salon ! N'est-ce pas cette pièce du milieu ? L'Oberst allait poser sa main gantée de gris sur la poignée de la porte ornée de glaces, lorsque Mme Aubier se glissa comme une panthère entre la porte et lui.

— C'était, en effet, le salon. On l'a transformé en chambre pour mon fils lorsqu'il est tombé malade. Vous n'entrerez pas !

— Pardon, je croyais que vous demeuriez seule, dit Mauritius en se cassant en deux.

« Mais nous sommes gens de

**MAISONS RECOMMANDÉES**  
Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL. 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2<sup>e</sup>).

Café-Restaurant « CHEZ GABY », 297, rue de Charenton, Paris (12<sup>e</sup>). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami Gaby.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7<sup>e</sup>). INV. 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18<sup>e</sup>), Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

bonne compagnie. Bien que militaire, je déteste le bruit et, moi aussi, savez-vous, j'ai une belle maison dans les roses, près de Magdebourg. Nous sommes faits nous entendre.

— Sûrement jamais ! clama Mme Aubier, frémissante.

L'Oberst claqua la porte plus brutalement qu'il ne l'aurait voulu.

Le lendemain de l'installation de l'Allemand dans la maison de la veuve, une discussion avait lieu dans la chambre-salon entre Mme Aubier et le Dr Delalain.

## WEEK-END A TAMINES

Dimanche 6 mars, 5 h. 45, Paris est encore endormi.

Fas une âme dans les rues, si ce n'est la mienne, grelottant sous la bise glaciale qui pince les oreilles.

Je presse le pas afin d'être exact au rendez-vous fixé pour 6 heures. L'Aronde 84... attend, une portière s'ouvre, je m'y engouffre... Poignées de mains... La « 84 » part pour la Belgique.

6 heures sonnent tristement à l'hôpital Bichat. Par les boulevards extérieurs, les passages souterrains, voici déjà la Porte de la Villette, Pont de Flandre, Le Bourget, avec son phare qui balaye le ciel noir, Patte d'Oie de Gonesse et... changement de décor : tout est blanc. La plaine s'étend de chaque côté de la route de Soissons, telle un miroir blafard sous la lune. Arbres dépouillés tendant leurs branches vers les étoiles qui pâlisent et les premiers reflets de l'aurore.

Soissons, première halte, premier café qui fait du bien. Le ciel est gris et bas, il semble descendre davantage sur la route de Laon. La neige est épaisse et rend illisibles les plaques indicatrices. Il faut réduire l'allure... La neige se met à tomber et c'est à travers une voile que nous devinons Laon et sa citadelle déjà camouflée.

La Capelle, deuxième halte — deuxième café — ce n'est que verglas sur toute la route, et peu optimistes sont les paroles de l'aubergiste : « Allez doucement... ».

Avesnes, vitesse encore réduite. Daminet, au volant, tire sur sa pipe, rageur. Yvonne se contente de la lui rallumer quand elle s'éteint. Je consulte la carte. La frontière n'est pas loin ; en effet, voici la douane française : simples formalités.

Il est 11 heures, déjà une heure de retard.

Douane belge : nouvelles formalités ; la barrière s'ouvre... nous sommes en Belgique. En route pour Charleroi, sous un pâle soleil, la neige a disparu. La route est belle... La « 84 » bondit. Charleroi : les « crassiers ». Tout respire le charbon sur cette grande route de Namur. Un dernier croisement, une petite route qui serpente, et voici Taminés telle une oasis, accueillante et charmante petite bourgade, un pont sur la Sambre, les péniches amarrées, une belle place dégagée sur laquelle se consume lentement l'agonie du Carnaval. Un beau magasin, Métillon, d'où sortent déjà et viennent à notre rencontre, Legrain, Malpas,

— Non, ma chère Marguerite, vous me demandez là une chose absolument impossible, voyons, réfléchissez !

Le vieux docteur avait repris de l'activité à la guerre. Il avait mis au monde Mme Aubier. Très voté, le souffle court, il allait, à petits pas, de la cheminée, surchargée de douilles d'obus en cuivre ciselé et de souvenirs de guerre, à une table couverte de soldats de plomb alignés en bon ordre.

— Il m'est impossible de déclarer que votre fils est atteint d'une maladie contagieuse. Ils ne sont

pas très subtils, c'est entendu, mais ils enverraient un major allemand et mon mensonge serait inutile.

— Alors, trouvez quelque chose ! Je ne sais pas, moi... ! Il faut, il faut à tout prix, leur interdire...

— Allons, allons, ma bonne Marguerite, je vous comprends et je vous admire ; mais s'ils vous envoient un médecin militaire ?

— Je le tuerais !

A ce moment deux coups timides furent frappés à la porte. Mme Aubier bondit. D'épais rideaux couvraient les deux battants et

un haut paravent formait une sorte d'antichambre. Elle entr'ouvrit.

— J'ai appris que votre docteur est là, je veux lui parler, dit l'Oberst, dans l'entrebâillement.

— Vous entendez, docteur, dit Mme Aubier, sans tourner la tête. Allez dans la salle à manger, il en a fait son bureau.

Quelques instants après, Mme Aubier referma à double tour la serrure du salon où était revenu le vieux docteur !

— Alors ?

— C'est un homme très correct, aimable même.

— Oui, ce sont les plus dangereux. Qu'a-t-il dit ?

— Il m'a précisément demandé si votre fils, enfin, si le malade était contagieux.

— Eh bien ! vous lui avez répondu que oui ?

— Mais non, ma chère amie, je vous assure que ce n'était pas possible.

— Vous n'avez tout de même pas dit la vérité ? demanda la pauvre mère, véhémement.

— Non, tout de même pas.

— Eh bien ! que lui avez-vous dit ?

— Je vous en demande pardon, ma chère Marguerite, je...

— Allons, parlez, voyons.

— Je lui ai laissé entendre, sans lui donner de précisions... que... votre fils était fou... Oh, pas gravement... légèrement fou, vous comprenez ?

— Parfait, c'est parfait. Bravo, docteur, je vous remercie

Et, pendant les longs mois de l'occupation, où l'Oberst Mauritius (inamovible à ce qu'il semblait) cantonna dans la maison proche du viaduc, Mme Aubier vécut jour et nuit dans le salon lambrissé où le lit d'acajou disparaissait sous d'épaisses courtines. Mauritius et ses acolytes la croisaient parfois dans le vestibule, portant des plateaux chargés de tisanes fumantes ou des vêtements d'homme. Ils la saluaient, mécaniquement, mais n'essayaient plus de lui adresser la parole, car la vieille dame avait toujours une réplique acérée à leur décocher.

Souvent, le colonel prussien, réveillé par le passage d'un train, entendait se poursuivre dans la nuit une conversation monocorde qui l'aidait à se rendormir. Etait-ce parce que la pauvre femme était toujours sur le qui-vive, ou bien parce qu'ils respectaient une consigne, jamais un Allemand ne tenta de pénétrer dans la chambre du fils.

C'est seulement le lendemain de la Libération, lorsqu'elle fut certaine que tous les Allemands étaient chassés, que Mme Aubier regagna sa chambre du premier étage, depuis longtemps abandonnée.

Mais, dans son grand lit, si confortable auprès du fauteuil du salon où elle avait passé tant de nuits, elle ne pouvait pas dormir, car c'était comme si son fils, mort héroïquement pendant la guerre de 14, venait de mourir une seconde fois.

Georges-H. Patin.

Wouters, Marchand; fraternelles accolades.

Chez Métillon, dans un cadre intime, le champagne saute, les coupes s'emplissent, on trinque, on boit, à la Belgique, à la France, à la joie de se revoir après dix ans.

Précédé par Métillon, nous allons saluer le Monument des Martyrs, simple mais si émouvant. Le soleil se montre enfin, faisant fondre la neige qui cisèle les arbustes et dégage le beau jardin à la française qui l'entoure.

Nous remontons en voitures : 203, Volkswagen, 4 CV précèdent notre « 84 », traversant Taminés pour arriver chez Legrain, où nous accueille Mme Legrain.

Là, notre émotion dépasse la surprise : salle à manger claire et décorée de guirlandes tricolores, table dressée et pavoisée aux couleurs franco-belge, symbole même de l'hospitalité belge. Les plats succèdent aux plats, arrosés des meilleurs vins de chez nous.

Mme Legrain est sans conteste la Fée du Logis. Au dessert voici venir Marié, de Charleroi, Storder, de Bruxelles; Belmans, d'Anderlecht, s'était fait excuser. Et chacun d'évoquer bons et mauvais souvenirs du temps passé.

Fort ému, je dis quelques mots de remerciements et émets l'espoir de voir nombreux nos amis belges, le 15 mai prochain; sur quoi, Métillon, très optimiste, nous assure une forte participation.

Le temps passe. 16 h. 30, nous désirons faire quelques achats, mais nos amis belges nous ont devancés, et, dans la voiture, s'amusent de plus en plus, tabac, cigarettes, chocolat, souvenirs posés avec une délicate intention.



L. Vialard.

## Sport - Cinéma - Théâtre

LAURENT DAUTHUILLE

Quelle joie, mon cher Laurent, de te revoir sur un ring où je retrouve ton dynamisme, ta souplesse, ton élégance.

Mais, dois-je l'avouer, tout le temps de ce combat de catch où tu sortis vainqueur, je voulais revoir ce Dauthuille d'antan « Le Tarzan de Buzenval », notre grand boxeur, celui qui livra 117 combats, dont un seul match nul, celui qui gagna le Challenge de « L'Auto », le Challenge Machard, la Coupe de « L'Auto », la Coupe du « Matin », celui qui enfin fut champion de France et qui rencontra La Motta aux U.S.A. pour le Championnat du Monde, où, pour des raisons que nul ne put comprendre, tu ne sortis pas vainqueur. Aujourd'hui encore, nous vous demandons : « Pourquoi ? »

Dans son gentil pavillon de Rueil, Laurent mène une vie de famille, entre sa femme, sa fille Josette et ses jumeaux, Laurent et Laurence, nés au Canada.

Tout jeune, Laurent eut l'idée

de faire de la boxe. A l'école, me dit-il, un copain lui offrit trois biscuits pour le défendre. Laurent alla trouver son adversaire qui, à son tour, lui offrit quatre biscuits pour ne pas le battre.

Comme nous le voyons, Laurent sortait déjà vainqueur avec sept

biscuits, car, en ce temps-là, la gourmandise était son péché mignon.

Je lui demande également si son combat de Caen contre Robert Charron fit autant de bruit dans la salle que dans les journaux. « Oui », me dit-il en me montrant une longue cicatrice sur la joue droite, « Charron n'en est pas moins un charmant camarade. »

Que vous dire encore de ce gentil garçon que vous ne sachiez déjà ? Qu'il est né, le 20 février 1924, à Viry-Moreuil, dans l'Aisne. Tous les amis du ring connaissent sa correction au combat; cela est certainement la plus grande qualité d'un boxeur et d'un catcheur.

Souhaitons à Laurent qu'il puisse, dans sa nouvelle profession comme dans la boxe, atteindre le zénith de la gloire.

Roger Hadjadj.



Le Gérant : PIFFAULT  
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII<sup>e</sup>)

RYSTO Raymond

Ex-No 5305  
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes

Éléments, tables

Sièges modernes

rustiques et basques

Sièges de jardin

Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07  
Métro : NATION